

AMBERT - Salle Chabrier
Mardi 22 février 2011, 18h30

POUR UNE MEILLEURE GESTION DES DECHETS MENAGERS AVEC DES TRAITEMENTS
DE PROXIMITE ET SANS INCINERATION

TOUS les HABITANTS du DEPARTEMENT SONT CONCERNES

Depuis 20 ans, l'agglomération clermontoise a échappé à la construction d'un incinérateur grâce à la mobilisation des associations et de la population.

Mais, faute d'une révision du plan départemental de traitement de nos déchets du fait de *la léthargie d'élus retardataires*, Les habitants risquent de voir le chantier de l'incinérateur démarrer dès le mois de mars !

Aujourd'hui plus que jamais ce mode traitement témoigne d'une conception dépassée. En plus d'être dangereux pour la santé il sera fort coûteux pour tous les contribuables puydinois.

Le documentaire « **Ma poubelle est un trésor** » est un magnifique plaidoyer pour d'autres solutions, plus écologiques, plus économes d'énergie, de matières premières. De plus elles sont porteuses de filières d'emplois nouveaux et d'un autre type de développement pour nos campagnes comme pour nos villes.

Comme dans le système vivant, les déchets doivent être recyclés et ré-intégrés dans notre consommation.

Nous sommes confrontés à un grand défi, celui de changer collectivement de comportement vis-à-vis de nos déchets, en passant d'une société du tout jetable à celle du tout recyclable. Devenons des consommateurs responsables : Réduire et trier plutôt que jeter, Recycler et réutiliser plutôt qu'incinérer ou enfouir.

N'est-il pas absurde de jeter encore des objets tels que les sommiers ou du matériel électronique alors qu'ils devraient être démontés en vue d'une réutilisation intelligente. C'est pourtant ce que prônent les élus* du VALTOM inféodés au lobby de l'incinération.

Le recyclage contribue à l'économie des matières premières et de l'énergie consommée en vue de préserver l'avenir des générations

futures. Pour collecter sélectivement les déchets, suivant l'exemple de l'agglomération clermontoise, **toutes les communes du département** doivent s'organiser pour être desservies par **une collecte séparée** :

- des bio-déchets (fermentescibles, donc compostables et méthanisables)
- des emballages secs, plastiques, papiers, cartons (recyclables).

Les sous-préfectures et les gros chefs-lieux de cantons doivent être équipés de recyclerie/ressourcerie et de méthaniseurs fournissant de l'énergie aux populations.

**les conseillers municipaux délégués.*

**TRI MAXIMUM = POLLUTION MINIMUM =
ÉCONOMIES MAXIMUM =
MOINS DE TRANSPORTS =
DAVANTAGE D'EMPLOIS**

Débat animé par
Puy de Dôme Nature Environnement

<http://www.pddne.eu>



Les riverains de la décharge du Poyet

CREA Vallée de l'Ance

Projection du film documentaire :
« **Ma poubelle est un trésor** »

PROJECTIONS ORGANISÉES PAR :
Les ALTER-EKOLO



<http://alterekolo-auvergne.org>

les ALTERNATIFS



<http://www.alternatifs.org>